

Les interférences linguistiques, source de divertissement verbal dans *Salut Cousin !* de Merzak Allouache
Souhaila Belouettar

Faculté des Lettres et des langues, Université Badji Mokhtar-Annaba, belouatarsou@gmail.com

Soumis le: 10/10/2023

révisé le: 02/09/2024

accepté le: 04/09/2024

Résumé

*Partant de l'hypothèse que la composante verbale d'une production cinématographique, longtemps appréhendée comme non-authentique et pas assez spontanée, peut constituer un matériau verbal à même de faire l'objet d'une étude scientifique en appliquant les mêmes méthodes que pour toute composante verbale d'une interaction dite «ordinaire», nous nous sommes attachée, dans cet article, à montrer que le ressort du comique dans *Salut Cousin!*, du cinéaste algérien Merzak Allouache, repose essentiellement sur les interférences linguistiques, une dynamique relative aux contacts linguistiques entre l'arabe algérien et le français.*

Mots-clés: *Interférences linguistiques, divertissement verbal, arabe algérien, français, Salut Cousin !.*

*التداخلات اللغوية، مصدر للترفيه اللفظي في *Salut Cousin!* لمرزاق علواش*

ملخص

انطلاقاً من فرضية أن المكون اللفظي للإنتاج السينمائي، الذي كان يُنظر إليه منذ فترة طويلة على أنه غير أصلي وغير عفوي بما فيه الكفاية، يمكن أن يشكل مادة لفظية قادرة على أن تكون موضوع دراسة علمية من خلال تطبيق نفس الأساليب المستخدمة في أي مكون لفظي في التفاعل "العادي"، لقد سعينا في هذا المقال لإظهار أن حيوية الكوميديا، في فلم *Salut Cousin!* للمخرج الجزائري مرزاق علواش، تقوم أساساً على التداخل اللغوي، كديناميكية مرتبطة بالاتصالات اللغوية بين العربية الجزائرية والفرنسية.

*الكلمات المفتاحية: تداخلات لغوية، ترفيه لفظي، العربية الجزائرية، فرنسية، *Salut Cousin!*.*

*Linguistic interferences, a source of verbal entertainment in *Salut Cousin!* by Merzak Allouache*

Abstract

*Starting from the hypothesis that the verbal component of a cinematographic production, long apprehended as non-authentic and not spontaneous enough, can constitute a verbal material capable of being the object of a scientific study by applying the same methods as for any verbal component of a so-called "ordinary" interaction. We have endeavoured, in this article, to show that the mainspring of comedy, in *Salut Cousin!* by the Algerian filmmaker Merzak Allouache, is essentially based on linguistic interferences, a dynamic related to the linguistic contacts between Algerian Arabic and French.*

Keywords: *Linguistic interference, verbal entertainment, algerian arabic, french, Salut cousin!.*

Auteur correspondant: Souhaila Belouettar, belouatarsou@gmail.com

Introduction:

L'interaction, à la fois moteur et carrefour des échanges, si elle suppose la rencontre avec l'autre, elle suppose, lorsqu'elle est verbale, la rencontre avec sa/ses langues. Mais, lorsque cet outil communicatif est peu partagé entre les interlocuteurs, ces derniers éprouvent des difficultés particulières à dire ou à comprendre. Parmi celles-ci, en effet, on peut parler de l'influence sous formes d'interférences que peut avoir la/les langue(s) intériorisée(s) sur la langue dite «cible». Le «décalage» qu'il soit d'ordre lexical, morphologique, phonologique ou grammatical, entre deux langues lointaines telles que l'arabe algérien et le français n'est pas sans effets sur la pratique discursive d'un locuteur arabophone maîtrisant imparfaitement le français. Ces effets sont de l'ordre des interférences linguistiques qui, si elles reflètent un emploi erroné et fautif, elles produisent un effet humoristique.

Dans la présente étude, nous pensons la composante verbale des productions filmiques, ou du moins de certaines d'entre elles, comme support à même de constituer un corpus inhérent au monde qu'il dépeint, notamment celui des pratiques langagières orales. En effet, nous considérons qu'un film, tout en reconnaissant sa part de fiction, n'est pas un objet clos sur lui-même, mais constitue un miroir où se reflètent les réalités langagières orales de la société de référence. C'est dans cette optique que nous envisageons de travailler sur les interférences linguistiques à l'œuvre dans *Salut Cousin!* et qui constituent l'un des phénomènes découlant du contact des langues arabe algérien-français caractérisant des pratiques langagières des locuteurs algériens ne maîtrisant pas assez le français. Notre étude s'inscrit dans une perspective comparative et s'attache à décrire les mécanismes des interférences linguistiques et à montrer comment ce travail, fait par la langue sur la langue, participe du comique et est source de divertissement verbal dans le film.

1- Interférences linguistiques, déviance et divertissement verbal:

Sans pour autant entrer dans les dédales de l'opposition humour, ironie, comique, nous utiliserons ces termes de manière alternative et les pensons en relation d'inclusion, leur attribuant l'appellation générique de *divertissement*. L'adjectif *verbal* procède du dynamisme linguistique par rapport à un dynamisme langagier plus large qui prend en compte les comportements non-verbaux et paraverbaux⁽¹⁾, un volet des interférences qui ne sera pas abordé dans le cadre du présent article.

Pour notre divertissement, écrit Defays, comme pour notre édification, le discours comique met souvent en jeu les fonctions et le fonctionnement de l'activité langagière⁽²⁾. Vis-à-vis du discours standard, le discours comique, ajoute l'auteur, ne se montre guère respectueux des règles, des lois et des principes qui régissent le discours littéraire⁽³⁾. Le discours humoristique tel que le définit Ch. Morin, est une forme d'expression qui renvoie à «*l'émergence d'un idiolecte repérable en opposition avec un sociolecte*», en ce sens que, «*dans le processus humoristique, le sujet passionné est amené à énoncer d'une façon qui s'oppose à l'usage normatif de la langue*»⁽⁴⁾. Cette opposition à l'usage normatif de la langue est explicitée par Biardzka et Partyka dans l'expression *humour linguistique* qui consiste en ce que le locuteur, ne maîtrisant pas bien ou assez le code, la communication s'en trouve *ludiquement affectée*⁽⁵⁾. Envisagés ainsi, le divertissement verbal, l'humour ou le comique trouvent support dans les interférences linguistiques qui répondent à ce critère de transgression et de «*déviations par rapport à la norme en vigueur dans les langues concernées*»⁽⁶⁾. Cette *déviations* se produit dans la parole des locuteurs bilingues «*comme résultat de leur maîtrise de plus d'une langue, c'est-à-dire comme résultat de contact entre ces langues*»⁽⁷⁾. Ce phénomène linguistique, découlant du contact entre l'arabe algérien et le français et caractéristique des pratiques langagières des locuteurs algériens bilingues⁽⁸⁾ a été exploité par Allouache dans son film *Salut Cousin!* comme source de divertissement verbal au grand plaisir de son public.

2- Le corpus:

Sorti en 1996, *Salut Cousin!* s'inscrit dans la tradition cinématographique allouachienne qui s'inspire du néo-réalisme italien et dont le souci est de filmer la réalité tout en oscillant entre le rire et la critique sociale. Le film est une comédie qui relate les aventures de Alilou

(interprété par Gad Elmaleh), un jeune algérois qui découvre la vie parisienne de son cousin Mokrane (interprété par Mess Hattou), un immigré de la deuxième génération et fortement assimilé à la culture française. Sur le plan linguistique, en réunissant deux personnages, d'un côté, Mokrane, un locuteur natif, déterminé à ne faire aucune concession linguistique et de l'autre, Alilou, ne maîtrisant que peu la langue de son interlocuteur, Allouachene met pas seulement en scène une hiérarchie linguistique entre deux locuteurs, mais ce sont deux cultures et deux langues différentes qu'il fait rencontrer. Le ressort du comique du film repose essentiellement et fondamentalement sur cette différence qui transparait à travers l'emploi des interférences linguistiques donnant lieu à des situations où l'articulation déformée, voire fautive de certains mots/structures en français, soumise aux contraintes phonatoires et lexico-morpho-syntaxiques de l'arabe algérien, insuffle au film une force humoristique.

3- Les interférences linguistiques dans *Salut Cousin!*

3-1- Les interférences phonologiques:

Le jeu avec un accent étranger est principalement caractérisé par les fausses notes au niveau de la prononciation. Les difficultés articulatoires sont liées à la pauvreté du système phonatoire de l'arabe algérien qui hérite de celui de l'arabe classique. L'articulation fautive des voyelles orales entre [i] et [y] [brile] pour [bryle] (brûlé), entre [e] et [i] [kōpre] pour [kōpri] (compris), [ōdorme] pour [ōdormi] (endormi), [kōni] pour [kōne] (connaît) donne comme effet une prononciation qui incite au rire.

Un autre jeu sur la sonorité très présent dans le film est l'émphasisation des phonèmes français. L'émphase⁽⁹⁾ (التَّخْفِيمُ), pour rappel, est un phénomène complexe propre à l'arabe et dont les sons sont inexistantes en français. Telle que décrite par Caubet, l'émphase est «*un accroissement de la cavité buccale; la part postérieure de la langue va toucher le voile du palais, occasionnant un recul de tout l'appareil phonatoire*»⁽¹⁰⁾. Par un phénomène de «*contamination d'émphase*»⁽¹¹⁾, les consonnes emphatiques exercent un pouvoir émhatisant sur les voyelles et les consonnes qui les entourent leur attribuant un caractère émhatique grâce à la subsistance d'une tension dans les organes vocaux après l'articulation de la consonne émhatique. Quelques illustrations fournies par notre corpus nous permettent de mieux expliquer ce phénomène articulatoire. Dans les mots *attrape*, *traversé*, *travaille*, par exemple, le [t] et le [r], prononcés avec émhase, sont prononcés *a ape*, *aversé*, *availle*. Leur présence à proximité de la voyelle [a] émhatisé la voyelle en question qui se trouve prononcée [] remplissant la cavité buccale. Dans le cas du mot *débrouille*, c'est la présence des deux émhatiques [] et [] qui contamine le [u] qui se trouve émhatisé et prononcé [o]. Nous observons le même phénomène avec le mot *toujours* où le timbre de la voyelle [u] dans les deux syllabes, affecté par la présence des deux consonnes émhatiques [] et [], est prononcé [o]. En contact avec l'émphatique [], la voyelle [i] dans *rigoler* est prononcée [] et la voyelle [e] de la dernière syllabe du mot est contaminée par l'émphatique [] et est prononcée [] la situant entre la voyelle fermée [e] et la voyelle ouverte []. L'émphasisation ne se limite pas à un seul phonème, mais peut affecter la voyelle contiguë, la syllabe ou le mot tout entier. Et, même si elle n'a pas une grande signification du point de vue de la phonétique ni aucun rapport avec le sens, l'émphase a le mérite de jouer sur les sonorités et de produire un effet comique dans la prononciation des mots français dont les phonèmes sont émhatisés.

3-2- Les interférences lexicales:

L'interférence lexicale, définie comme l'«*introduction dans le parler du bilingue de formes étrangères, que ce soit des unités ou des structures*»⁽¹²⁾, est un jeu sur le lexique à travers lequel le locuteur, dans sa recherche des équivalents dans la langue cible, imite mécaniquement (par traduction ou par calque) des formes de la langue source. Cela peut aboutir à des constructions qui, du point de vue de la langue cible, ne peuvent être analysées qu'en contresens ou en non-sens.

01 خالي محند بهذا تحكمو بزايير؟ *ali (oncle) MoHand avec ça vous attrapez l'Algérie?*

02 شوف موك كاين واحد نسي الكارثة تاعو/ديالو *regarde Mok il y a un il a oublié sa carte*

- 03 tu n't'es pas fourré dans des histoires ?- non t'as pas peur ما دخلتيش في مشاكل؟ - لا ما تخافيش
- 04 je peux faire le téléphone ici? نقدر ندير تليفون هنا

Pour analyser le décalage lexical dans nos extraits, revenons rapidement à Saussure qui avance la notion de *valeur linguistique*⁽¹³⁾ pour parler de sens, de signification, de fonction ou d'emploi d'une forme. Pour le linguiste, une forme ne signifie pas mais *vaut* et implique l'existence d'autres valeurs⁽¹⁴⁾. La langue, telle que définie par le Maître de Genève, loin d'être une nomenclature, est un système dont tous les éléments qui sont des mots, sont solidaires et où la valeur de l'un résulte de la présence simultanée des autres⁽¹⁵⁾. «*Tout fait linguistique consiste en un rapport, et consiste en rien d'autre qu'un rapport*», peut-on lire dans *Écrits de linguistique générale*⁽¹⁶⁾. Nous retrouvons l'illustration de cette démonstration saussurienne dans les exemples sélectionnés ci-dessus.

Dans l'extrait 1, le locuteur utilise le verbe *attraper* qui se voit délimité par celui de *capter*, *recevoir* ou *être câblé à* (des verbes/expression qui se prêtent le mieux au contexte de l'énoncé) et il en est de même pour l'expression verbale *avoir peur* (en 3) et *s'inquiéter*. Chacun des couples de termes/expressions cité(e)s forme un système. Dans chaque système, les mots occupent, chacun, une étendue et si certains mots de ce système n'existaient pas, le sens d'autres *signifiants* recouvrirait toute l'étendue de ces significations apparentées. La *valeur linguistique* de chacun des mots ci-dessus est qu'ils sont définis par leurs rapports avec d'autres mots du système et leur plus exacte caractéristique est d'être ce que les autres ne sont pas⁽¹⁷⁾. La distinction sémantique de *attraper*, *capter*, *être câblé à*, *recevoir* et de *avoir peur/s'inquiéter*, c'est que ces termes/expressions désignent différentes formes d'un(e) même action/sentiment et peuvent, à ce titre, être considéré(e)s des synonymes mais ces synonymes n'ont pas la même *force d'expression*⁽¹⁸⁾. Ici, le locuteur associe deux mots/expressions ayant des sens très proches, ce que Guiraud appelle le *calembour synonymique*⁽¹⁹⁾, en traduisant textuellement les formes *ما تخافيش, تحكمو* de l'arabe algérien et ce, sans tenir compte ni de leur force d'expression ni de leur valeur linguistique.

Dans l'extrait 2, l'emploi de *un* qui, en arabe se traduit par *waHed*, remplit une triple fonction : déterminant indéfini, nombre cardinal (équivalent du *un* français) et pronom indéfini qui a la valeur de *quelqu'un, quiconque, n'importe lequel, qui que ce soit* en français. Dans cet extrait, l'interférence impose à *quelqu'un* le signifié *un*, ce qui rend la phrase en français agrammaticale, puisqu'en français *un*, nombre cardinal, n'a pas la même valeur linguistique que *quelqu'un* pronom indéfini.

L'extrait 4 nous fournit un exemple de l'emploi du verbe *faire* (يدير ou يعمل), un verbe polysémique dans l'arabe algérien et qui, s'il présente avec *faire* français des associations conceptuelles superposables qu'on peut observer dans des exemples comme : faire le héros, faire un tour, faire son travail...etc., il opère différemment et présente, selon les situations, des valeurs linguistiques distinctes. En effet, l'extension sémantique du verbe *faire* en arabe algérien est telle qu'on ne peut lui fixer une liste exhaustive⁽²⁰⁾. Ceci explique son emploi dans l'exemple 4 où le locuteur effectue une traduction d'un signe ندير تليفون (je fais un téléphone) qu'on pourrait traduire en français par «donner un coup de téléphone», «passer un coup de téléphone» ou «téléphoner» en un autre signe sans pour autant s'intéresser à la signification de ce nouveau signe dans la langue cible ni à sa valeur linguistique.

Les exemples ci-dessus montrent que la rupture entre le signifié et le signifiant, si elle est un trait saillant des interférences lexicales, elle est l'un des phénomènes les plus fréquents qui se produisent dans le discours humoristique⁽²¹⁾.

3-3- Les interférences morphosyntaxiques:

L'essence de l'humour dans *Salut Cousin!* réside également dans le jeu sur l'agencement transgressif des structures morphosyntaxiques du français. Dubois définit ce type d'interférences comme «*la présence de modes d'agencement appartenant à un autre système*

dans une langue donnée»⁽²²⁾. Comme nous le verrons, la transgression se situe à tous les niveaux des conventions morphosyntaxiques.

3-3-1- L'omission du pronom personnel complément dans le verbe pronominal:

A la différence du français où la forme pronominale se signale par l'emploi du pronom personnel complément *ce* qui varie en fonction du pronom personnel sujet, celle de l'arabe algérien est rendue par les formes réfléchies avec des nuances particulières à chacune d'elles. Généralement, c'est un *(t)* préfixé à la forme verbale qui exprime une action faite par le sujet et ne concernant que lui: تكسر *(tkasser)* (il s'est cassé), تمتع *tmete3* (il s'est réjoui). Toutefois, le sens réfléchi en arabe peut exprimer une action subie par le sujet, mais l'accent est mis sur l'action et non sur le sujet qui subit l'action: d'où l'absence de la marque de pronominalisation. Cette confusion explique l'omission du pronom réfléchi dans les extraits 5, 6 et 7 ci-dessous.

05	<i>je promène (je me promène)</i>	نحوس
06	<i>j'ai endormi (je me suis endormi)</i>	رقدت
07	<i>le train il a arrêté (s'est arrêté) à côté de Lyon</i>	التران حبس بحذا ليون
08	<i>je débrouille? encore je débrouille! (je me débrouille)</i>	ندبر راسي؟ زيد ندبر راسي/حالي
09	<i>je demande où j'ai vu (je me demande)</i>	نقول/نقول لروحي وين شفتو

Les procédés de la pronominalisation peuvent également être rendus par un verbe actif suivi du substantif *روح roH* (âme, esprit), *نفس nefS* (âme), *راس ras* (tête) ou *حال Hal* (état). Ces substantifs sont variables selon le sémantisme du verbe. Ils sont employés comme complément direct et suivis d'un affixe renvoyant au sujet, assurant ainsi le sens réfléchi. Dans l'extrait 8, là où, en français, l'on s'attend à l'emploi pronominal du verbe construit avec le pronom réfléchi *me*, le locuteur utilise le verbe *débrouiller*, qui est ici et selon le contexte de son emploi un verbe essentiellement pronominal, sans son pronom personnel complément. Cet usage erroné est induit par la forme réfléchie que prend le verbe *se débrouiller* en arabe algérien et qui s'emploie accompagné du substantif *rasou/Hal*, une forme intraduisible en français. Il en est de même dans l'extrait 9 où le verbe *demander* exige, dans le contexte de l'énoncé, sa forme pronominale *se demander*. Le locuteur l'interfère avec l'arabe où le sens de «se demander» est rendu soit avec le verbe dans sa forme simple *نقول* (moi-demande) (je me demande) ou dans sa forme pronominale suivi du substantif *روح* (الروحي).

3-3-2-La thématization:

La *thématisation* est un phénomène d'agencement de mots dans les énoncés et qui répond aux règles de l'arabe algérien. Appliquée aux énoncés français, la thématization donne une coloration de l'étrange et de l'étrangeité. On entend par thématization le fait qu'un constituant de l'énoncé se fait «*thème*» c'est-à-dire «*ce dont on parle*» et que le reste de l'énoncé se fait «*propos*» c'est-à-dire «*ce qu'on dit du thème*»⁽²³⁾. Caubet pose qu'un énoncé verbal est thématized lorsque l'un des termes de la relation est placé en tête, qu'il est suivi d'une pause (concrétisée dans nos exemples par une virgule) et qu'il est représenté dans la suite de l'énoncé par un pronom anaphorique⁽²⁴⁾. Les exemples ci-dessous nous donnent un aperçu sur ce phénomène qu'on rencontre dans l'arabe algérien et que les locuteurs reproduisent en français.

10	<i>mon patron, c'est un grand</i>	لمعلم دياي راهو واحد كبير
11	<i>la santé, ça va?</i>	الصحة راهي لابس

- 12 *des p'tites valises, qu'est-c'qu'ils peuvent mettre de dans?* لقاليزات الصغار واش يقدرو يحطو
 13 *la femme, tu l'aimes pas de vrai ?* لمرأ تحبها تاع الصح؟
 14 *son père, je le regarde toute la soirée* باباها نشوف فيه السهرة كل
 15 *elles sont fatiguées un peu, les bananes* راهم عيانين شوية البنانات

Dans les énoncés ci-dessus, produits sur le modèle de l'arabe algérien, l'on constate que le propos contient un indice formel qui rappelle le thème (indiqué ici par un soulignement). Cet indice peut être un pronom personnel (en 13 et 14) ou le présentatif *ça, c'est* (en 10 et 11) qui est une traduction de la particule *ra* ⁽²⁵⁾ de l'arabe algérien: واحد كبير: راهو (litt. c'est-lui-quelqu'un-grand), رها لابس (litt. c'est-elle bien?). Il arrive que le thème soit placé en fin de l'énoncé (en 15). On parle alors de *thématisation inversée* ⁽²⁶⁾. Il arrive également que l'indice de renvoi ne soit pas un pronom comme dans l'extrait 12 où le propos est déterminé par l'adverbe *dedans* qui a la valeur d'un groupe prépositionnel (dans les petites valises).

3-3-3-Les prépositions:

En arabe algérien comme en français, les prépositions jouissent d'une grande souplesse qui rend leurs emplois très variés. Reste que, sémantiquement, elles diffèrent. Dans les deux langues, les prépositions ont une charge sémantique propre qui, en se combinant avec les constituants qu'elles mettent en relation, rend certaines irréductibles à un sens précis. Cette difficulté donne lieu à des emplois qui, au-delà de leur aspect fautif, rendent la situation de leur énonciation comique. Observons ces extraits.

- 16 - *je crois ch'uis amoureux avec elle* واقبلا راني مغروم بيها
 17 - *j'ai vu la famille de toi la famille de moi* شفت العائلة ديالك/تاعك العائلة ديالي/تاعي
 18 - *il travaille dans le gouvernement*
 19 - *sa mère travaille dans le Mac Donald* أمو تخدم فالماكدونالد
 20 - *honte sur toi* عيب عليك

Dans l'extrait 16, l'interférence se situe au niveau de l'emploi de la préposition *avec* que le locuteur utilise comme correspondant à celle de l'arabe *ب* (*bi*). Plusieurs aspects sémantiques se rattachent à cette dernière préposition, notamment celui de la *contiguïté* ⁽²⁷⁾. C'est cette contiguïté avec une nuance de contact étroit et d'intimité exprimés par la préposition *bique* nous rencontrons dans l'extrait 16 «مغروم بيها» et que le locuteur traduit littéralement en français en remplaçant *bi* par *avec* aboutissant ainsi à une interférence.

L'extrait 17 nous donne à voir une autre interférence liée aux différents emplois des prépositions dans les deux langues en présence. Dans «*la famille de toi la famille de moi*», le locuteur structure son énoncé sur le modèle de l'arabe algérien avec la préposition à valeur possessive ou d'appartenance *ديالي dyali* ou *تاعي ta3i* (de moi), *ديالك dyalek*, *تا3ek* (de toi) au lieu de l'emploi des adjectifs possessifs «*ta famille, ma famille*».

La subtilité existant en français entre *à, dans* et *en* et la polysémie de la préposition *في* (*fi*) en arabe donnent également lieu à des constructions telles que dans les extraits 18 et 19 où seul le contexte sélectionne l'une ou l'autre préposition. Dans *travailler dans le gouvernement* (en 18) et *travailler dans le McDonald* (en 19), ce qui explique que l'emploi de la préposition *dans* est mal venu et que l'emploi de *à* est le plus propre, c'est que celle-ci exprime une localisation générale et celle-là une localisation précise. Le *gouvernement* et *McDonald* qui constituent les *sites* ⁽²⁸⁾ de la relation spatiale ne sont pas des sites déterminés et, de ce fait, on ne peut leur assigner le statut d'un lieu concret, ce qui laisse un flou dans la délimitation physique de cet espace. L'aspect polysémique de *gouvernement* qui peut renvoyer à

l'institution politique, au régime politique, à l'ensemble des institutions de l'exécutif, à l'Etat...etc. et de *McDonald*, qui peut désigner la chaîne de restauration rapide ou l'éponyme de la chaîne de restauration ou encore le logo de l'entreprise en question, donne à ces deux sites un caractère spatial auquel la géométrie ne peut s'appliquer, ce qui suppose l'emploi de la préposition *au* (amalgame de *à* et de l'article indéfini *le* pour s'accorder avec le nom qui suit) dans *il travaille au gouvernement* et la préposition *au/chez* dans *il travaille au/chez McDonald*.

Dans l'extrait 20, l'interférence linguistique *honte sur toi* trouve son explication dans la sémantique de la préposition *على* (*sur*) de l'arabe et celle de la préposition *à* du français. Dans le contexte de notre énoncé, le sens de l'emploi de la préposition *على* correspond à un «*effet négatif d'un acte, d'un évènement, d'une situation sur quelqu'un: contre, à l'encontre de, au préjudice de, au dépit de, à la charge de*»⁽²⁹⁾ et interfère avec le français qui, pour construire des phrases à valeur impérative comme l'est le cas de notre exemple, recourt à la préposition *à*(*honte à toi, malheur à toi, gloire à Dieu, longue vie au roi...*).

3-3-4- Conjugaison et concordance des temps:

Le système verbal de l'arabe algérien qui procède de celui de l'arabe classique se caractérise par deux oppositions principales : l'une de nature modale (l'impératif et l'indicatif) et la seconde d'ordre aspectuel. Celle-ci est intérieure au système de l'indicatif et se réalise sous deux formes verbales: le *parfait* (*الماضي*) (*el-ma i*) qui exprime l'achèvement du procès à un moment quelconque du temps (notion d'*accompli*) et l'*imparfait* (*المضارع*) (*el-mo ari3*) qui exprime le non-achèvement (notion d'*inaccompli*). Cette opposition permet de comprendre que dans l'arabe, quelle que soit l'époque de l'action, chacun des temps verbaux exprime sa notion propre d'achèvement et de non-achèvement et, par conséquent, il n'y a pas lieu de parler des concordances des temps qui est une caractéristique de la grammaire de la langue française. Et, c'est sur ce point précis que se situe la différence entre les deux systèmes verbaux, ce qui n'est pas sans donner lieu à des interférences telles que l'illustrent les cas ci-dessous.

3-3-4-1-Le cas du subjonctif:

Dans l'arabe algérien, le subjonctif est similaire à celui de l'arabe classique qui semble une variante de l'imparfait indicatif et se confond avec lui⁽³⁰⁾.

21	<i>il faut qu'tu bois l'huile d'olive</i>	لازم تشرب زيت الزيتون
22	<i>il m'envoie pour que je prends la valise</i>	بعثني (باش) ندي الفاليزة
23	<i>il veut pas qu'on comprend</i>	ما حيناش نفهمو
24	<i>il faut que je pars</i>	لازم نروح
25	<i>attends que je fais le téléphone</i>	استنى ندير تليفون...

Tel que le montrent les extraits ci-dessus, même si le subjonctif existe dans l'arabe algérien, il ne coïncide pas avec le subjonctif français: d'où les interférences subies par les verbes des propositions subordonnées supposées prendre les marques du subjonctif dont l'absence constitue une transgression à l'usage normatif du français. Une transgression non sans effet humoristique.

3-3-4-2- Le cas du tour hypothétique:

Tout comme en français, un énoncé hypothétique en arabe algérien est constitué de la *protase* qui exprime la condition ou l'hypothèse et l'*apodose* qui indique la conséquence ou la conclusion qui en découle. Néanmoins, dans son fonctionnement, l'énoncé hypothétique de l'arabe algérien ne correspond pas toujours exactement à celui du français, notamment quant à la concordance du temps, ce qui donne lieu à des interférences de ce type :

- *si tu n'es pas mon cousin + je te casse la gueule*

لوكان ما راکش ولد عمي نکسرلك وجهك

Les nuances exprimées par la concordance des temps dans des tours hypothétiques existant en français sont absentes dans le système verbal de l'arabe algérien où l'accompli et l'inaccompli constituent les seules références aspectuelles.

Comme on peut le remarquer, protase et apodose dans l'extrait 26 ont toutes les deux des verbes au présent, ce qui constitue une anomalie contrevenant aux règles qui régissent la construction conditionnelle du français exprimant l'irréel passé. Dans le cas de la condition irréaliste où les possibilités de la non-réalisation sont plus grandes que celles de sa réalisation, les jonctions exprimant une condition irréaliste sont reconnaissables à l'emploi des temps du passé (l'imparfait ou le plus que parfait dans le complément (la protase) et le conditionnel (présent ou passé / antérieur) dans la base (l'apodose)). Dans l'extrait qui nous intéresse, le locuteur envisage les procès de la protase et l'apodose comme réalisable en employant le présent de l'indicatif dans l'une et l'autre. Toutefois, considérant les deux tours hypothétiques, la supposition exprimée dans la protase : *si tu n'es pas mon cousin* ne peut être envisagée que comme une hypothèse irréalisable. Temporellement, la situation n'est pas inscrite dans le temps passé ; le procès *être mon cousin* de la protase doit être achevé pour que le procès conséquent exprimé dans l'apodose *te casser la gueule* puisse être envisagé. Dans ce cas, l'hypothèse est à situer dans le passé, puisque le présent ne peut exprimer par lui-même l'irréalité. En français, l'aspect de l'irréel se construit autour de l'imparfait. C'est un aspect qui exprime souvent le regret, une situation finie que l'on ne peut pas changer.

Même si l'on ne retrouve pas ces nuances dans l'arabe algérien, l'énoncé conditionnel en potentiel irréal dans le présent et le potentiel irréal dans le passé est exprimé avec le verbe *k n* (l'équivalent de *être* français) qui renforce l'accomplissement du procès exprimé par la protase en le décalant vers le passé. *k n* combiné à *لو* (*si*) se présente à l'état figé *louk n* (si-il-était) et sa variante *lak n* ou encore *koun*. Cette combinaison entre l'exposant temporel du passé *k n*⁽³¹⁾ et *lou* a la valeur de potentiel et exprime, à elle seule, l'imparfait/plusque parfait et pose un fait irréal. Contrairement au français où c'est le temps qui commande le sens, dans l'arabe algérien, c'est de l'emploi de la conjonction *louk n*, *koun*, *lak n* que dépend la valeur de l'irréel/l'hypothèse. A la conjonction *louk n*, peut s'adjoindre la particule *ra* qui, employée comme verbe, a la même valeur que *être* au présent (elle sert de présent au verbe *k n*).

C'est ce cas précis qui nous intéresse et qui nous permet d'expliquer l'interférence que subit le français dans notre extrait où c'est la particule *ra* qui permet de situer l'action dans le présent *لوكان ما راکش ولد عمي (راني) نکسرلك وجهك* (litt. si tu n'es pas mon cousin/je te casserai la gueule) et c'est sur le modèle de l'énoncé de l'arabe algérien que le locuteur a construit son tour hypothétique en français, sans tenir compte de la concordance des temps qu'exige le système grammatical du français.

3-3-4-3- Le cas de la concordance de temps commandée par le sens et/ou le contexte:

Marcel Cohen, comparant le système verbal des langues sémitiques à ceux des langues européennes modernes, a bien fait remarquer que la projection des conceptions acquises sur une langue abordée comme langue seconde constitue un danger, puisque, écrit-il, «chaque fois qu'il y a traduction d'une langue d'un système dans une langue du système opposé, il se fait inévitablement une transposition»⁽³²⁾. C'est cette transposition qu'on peut observer dans les exemples ci-dessous :

27 - *demain matin première heure la valise est à Alger*

28 - *je te jure je l'envoie un jour ma mère je la demande et ça y est je me marie*

29 - *je mange du riz toute ma vie*

30 *il est à quelle heure ton train demain ? - à trois heures je prends le train je vais à Marseille je dors là-bas et le bateau après direct jusqu'à Alger*

- 31 - *quand tu pars tu vas à Marseille bois un Tuborg à ma santé*
 32 - *t'as pas vu quand dak(ce) le type d'Alger il a trouvé son frère à Paris il dormait dans un carton et sa mère à Marseille qui travaille dans le Mac Donald tout le monde dans l'émission il pleurait beaucoup beaucoup même celui qui fait la ++ qui présente il voulait pleurer lui aussi*

Les extraits 27, 28, 29, 30 et 31 pourraient difficilement être interprétés autrement qu'exprimant une promesse d'effectuer une action dans le futur. M. Cohen a souligné que «*quand un verbe sert à énoncer une action qui ne peut se réaliser qu'après un délai, on a au lieu d'une information solennelle ou d'un acte juridique présent, une assurance pour l'avenir*»⁽³³⁾. Sémantiquement, *l'avenir* exprimé par la promesse ou le souhait ne peut être achevé au moment de son énonciation, d'autant plus que ces procès se situent au niveau du discours et sont marqués par l'engagement du locuteur «*je te jure*» (en 28) et par les indicateurs temporels du futur «*demain matin*» (en 27), «*toute ma vie*» (en 28), «*demain*» (en 30), «*un jour*» (en 28), «*quand*» (en 31). Et, là où le français conçoit le procès comme projet, d'où la nécessité de l'emploi du futur «*la valise sera à Alger*», «*je lui enverrai ma mère*», «*je mangerai du riz*», «*je prendrai le train*», «*je dormirai là-bas*», «*quand tu partiras*», le locuteur arabophone l'envisage dans son aspect inaccompli de l'arabe qui exprime le présent et le futur.

On relève dans l'extrait 32 une interférence due à la discordance entre l'arabe et le français dans le nombre de marques temporelles que présente un énoncé. Décrivant les formes verbales du français et de leurs fonctions dans le cadre de la linguistique textuelle, H. Weinrich (1973) parle d'*obstination*, terme qu'il emprunte au domaine musical pour l'appliquer aux formes temporelles du français⁽³⁴⁾. Par *obstination*, l'auteur entend parler des *valeurs récurrentielles* des formes temporelles, une insistance à répéter régulièrement un tout petit nombre de temps, parfois même un seul⁽³⁵⁾. Pour illustrer cette notion d'*obstination*, prenons cet exemple : «*il entra, ouvrit les fenêtres et s'installa dans son salon*» où tous les verbes de l'énoncé sont conjugués au même temps. On dira alors qu'ils ont un comportement *obstiné*. En arabe algérien, un énoncé peut ne présenter qu'une seule marque de temps pour plusieurs procès exprimés. Souvent c'est la présence de *k n* qui, quand il entre dans la composition du plus que parfait comme temps composé, il se rapporte plutôt à l'ensemble de la phrase qu'au verbe seul. Il n'est d'ailleurs pas répété, s'il y a plusieurs verbes coordonnés ou juxtaposés⁽³⁶⁾. Comme le montre l'exemple suivant:

كان يأكل، يشرب، يخدم ويدير كل شيء (litt. il-était-mange, il-boit, il-travaille, il-fait-tout) (il mangeait, buvait, travaillait et faisait tout), c'est l'exposant temporel du passé *k n* qui porte la marque du temps et, même n'étant pas répété, son influence s'étend aux autres verbes du même énoncé. Explicitant ce point, M. Cohen écrivait que, mis en tête de phrase, le parfait *kana* peut «*projeter toute une phrase suivante dans le passé*»⁽³⁷⁾ et, ajoutait-il : «*kana est souvent séparé, même éloigné, de l'imparfait qui suit; il n'est pas répété si deux imparfaits suivent, et il peut être à une autre personne que le verbe principal*»⁽³⁸⁾. Tel que le montre notre exemple, les imparfaits (*travaille, fait, présente*) sont une expression normale du passé duratif et, pour jouer ce rôle, il suffit que le contexte où ils se trouvent indique qu'il s'agit d'événements passés (ce qui est assuré en arabe algérien par l'exposant du passé *k n*).

3-3-5- Les constructions asyndétiques:

Selon le *Dictionnaire de Linguistique et des Sciences du Langage*, l'asyndète «*se caractérise par l'absence formelle ou explicite entre deux unités linguistiques organisées ensemble cette absence de mot de liaison où la règle du français voudrait qu'il y eût un*»⁽³⁹⁾. Bien qu'on puisse trouver cette construction dans la grammaire du français, elle caractérise plus le français littéraire et soutenu et est souvent marquée par la postposition du sujet (inversion du sujet) dans la proposition principale⁽⁴⁰⁾. Cette omission ou non utilisation d'outils de liaison entre les mots, les groupes de mots, des propositions ou des phrases entre lesquels existent un rapport logique est caractéristique de l'arabe classique⁽⁴¹⁾. Ce phénomène syntaxique est un effet de style et «*est d'origine affective. Le ton, le geste, la mimique*

supplément au lien syntaxique»⁽⁴²⁾. Caractéristique également de l'arabe tunisien⁽⁴³⁾ et marocain⁽⁴⁴⁾, ce type d'agencement est présent dans l'arabe algérien où l'absence du morphème de liaison peut affecter tous les types de constructions verbales aussi bien celles supposées faire appel aux coordonnants que celles supposant l'emploi des subordonnants : les complétives, les relatives, les constructions hypothétiques. (Dans les exemples des paragraphes ci-dessous, l'endroit où est supposé être le mot-lien est signalé par un point d'interrogation en Times New Roman, gras).

3-3-5-1- Le cas de la subordonnée complétive introduite par «que»:

En français, la subordonnée complétive est une phrase enchâssée introduite généralement par le complémentateur *que* qui introduit un COD et garantit un rapport de dépendance d'une proposition à une autre (la subordonnée à la principale). Sa présence est indispensable pour la construction de la phrase et pour en déterminer le sens. Il ne peut, de ce fait, ni être sous-entendu ni supprimé. Pour représenter la conjonction *que* du français, l'arabe algérien dispose du mot اللّي *elli* (et sa variante *li*) précédé de la préposition ب *bi* (*belli*) (Cl. *anna*)⁽⁴⁵⁾. Néanmoins, cette *ligature*⁽⁴⁶⁾ n'étant pas toujours activée par les locuteurs, sa suppression est tolérée et il est fréquent de trouver des constructions complétives non conjonctives.

33	<i>je te jure Mok? c'était champion du monde</i>	موك كانت هابيلة والله
34	<i>-je te jure? ça m'a fait de la peine</i>	والله راه غايضنتني
35	<i>-j'te jure? c'est pas moi c'est Mok</i>	والله مانيش انا راهو موك
36	<i>-il croit? toi ça va pas</i>	حاسيك ماشي مليح
37	<i>-je crois? le destin il voulait pas</i>	واقيل المكتوب ما حبش
38	<i>-je crois? ch'uis amoureux avec elle</i>	واقيل راني مغروم بيها
39	<i>-j'ai vu? tout le monde va bien</i>	شفت الناس كل راهم لاباس

Comme on peut le constater, là où le français suppose une relation de subordination marquée par la conjonction *que*, notamment lorsque le verbe de la principale est un verbe de serment (*jur*) (en 33, 34, 35), de certitude (*croire*) (en 36, 37, 38) ou de constatation (*voir*) (en 39), le locuteur a tendance à supprimer cette conjonction.

Il en va pareillement pour le complémentateur *que* introducteur de citations ou de discours indirect où le verbe de communication en arabe algérien est essentiellement le verbe قال *qal/gal* (dire). Dans cette langue, le discours indirect peut ou non se construire avec la conjonction *belli*, ce que le français ne permet pas. Les extraits ci-après permettent de l'illustrer.

40	<i>je veux te dire? Fatoumata elle est venue</i>	حاب نقولك فطوماتا جات
41	<i>Mokrane il m'a dit? ils font l'import-export</i>	مقران قالي يديرو لامبور. إكسبور
42	<i>elle a dit? c'est important</i>	قالت راهي مهمة

Dans le système grammatical français, la subordonnée conjonctive introduite par *que* peut avoir la fonction complément de l'adjectif en se joignant à certains adjectifs exprimant une opinion ou un sentiment «heureux que tu sois venu» ou la fonction de complément de l'adverbe en se plaçant après certains adverbes «heureusement que tu es arrivé» ou après une construction verbale attributive «il est vrai que». Ces contraintes propres au français n'existent pas en arabe algérien où les constructions avec adverbe, adjectif ou la forme impersonnelle est possible sans la conjonction *que*. Ces différences donnent lieu à des interférences de ce type:

43 -impossible? je retourne à Alger comme ça

محال نرجع لنزايير (كيما) هكذ

- 44 -heureusement? la gandoura elle a fait le parachute جاب ربي القندورة دارت مظلة
 45 -Maurice c'est sûr? toi tu connais ak La Fontaine? سي موريس انت صح تعرف ذلك لافونتان؟

3-3-5-2-Le cas de la subordonnée relative

Dans la grammaire du français, le pronom relatif joue le rôle d'anaphorique, d'une marque de subordination et d'un pronom exerçant la même fonction syntaxique que le nom/pronom relativisé. Ces mêmes fonctions sont, dans l'arabe algérien, assurées par le pronom relatif, même si les pronoms relatifs n'y sont pas aussi variés qu'en français et se résument à une seule conjonction *اللي elli* qui dispose d'une forme invariable et ce, quels que soient le genre, le nombre ou la fonction de son antécédent.

Sans se distinguer de l'arabe classique où une relative à antécédent indéterminé est juxtaposée⁽⁴⁷⁾ et contrairement au français qui ne connaît pas de relative sans le relatif et où le degré de définitude de l'antécédent n'a pas d'incidence sur l'emploi du relatif, dans le système de relativisation de l'arabe algérien, un nom non-défini peut s'adjoindre une proposition non introduite par la relatif.

- 46 *une fille comme ça? je la regarde toujours à sa fenêtre .* طفلة هكذا نشوفها ديما فالطاقة ديالها .
 47 *c'est monsieur Belaïd? il m'envoie pour je prends la valise* راهو سي بلعيد بعثني باش ندي الفاليزة
 48 *je trouve un je le connais je parle avec lui* تلقى واحد نعرفو نهدر معاه
 49 *je prends une valise? elle est déjà préparée* ندي فاليزة راهي واجدة بابعد

Dans chacun des exemples ci-dessus, le nom indéfini est suivi d'un segment qui est une proposition au sein de laquelle le rôle de l'élément prédicatif est exercé par un syntagme verbal: *je la regarde, il m'envoie, je le connais, elle est préparée*. Ce segment se juxtapose au nom qui le précède et le détermine. Ce qui caractérise ce syntagme verbal est la présence de l'élément anaphorique (pronom de rappel: *la, il, le, elle*) affixé à l'élément verbal qui assure une liaison étroite avec la principale et fait ressortir la fonction de l'antécédent par rapport à l'élément verbal de la relative. Cette caractéristique de l'arabe explique l'interférence que subit le segment français où c'est le subordonnant relatif qui assure le rapport avec l'antécédent.

3-3-5-3- Le cas de la subordonnée hypothétique:

Dans les extraits 50 et 52 ci-dessous, on peut observer des cas d'asyndète hypothétique où l'articulation entre les deux propositions (protase et apodose) se fait indépendamment d'un connecteur.

- 50 *?j'arrive là-bas sans la valise le patron ye beHni(m'égorgera)* نوصل ثما بلا الفاليزة لمعلم
 بذبني
 51 *t'es fou ? je lui parle et elle me parle et ça y est je ne peux pas me marier avec elle*
 انت مهبول نهدر معاه وتهدر معايا و خلاص ما نقدرش نتزوج بيها
 52- *?tu veux monter avec moi moi je vais monter avec toi* حبيت تطلع معايا أنا رايح نطلع معاك

L'asyndétique hypothétique peut s'observer également en français, mais obéit aux règles de la concordance des temps, ce qui n'est pas le cas dans l'arabe algérien qui, comme nous l'avons vu plus haut, n'est pas une langue à concordance. En arabe algérien, cette relation d'interdépendance entre protase et apodose peut être décrite à l'oral selon un schéma prosodique comme une courbe ascendante sur la première proposition et qui culmine puis une courbe descendante sur la deuxième proposition: *j'arrive là-bas sans la valise ↗ le patron ye beHni ↘*

Dans certains cas, l'expansion par subordination cède devant un autre mode d'articulation: la coordination. Comme on peut le constater dans l'extrait 51, la charnière de l'apodose et protase est marquée par *et* (indiquée en gras). Dans l'arabe algérien, *wa* (et) est de loin le mot le plus fréquent et constitue l'outil grammatical le plus utilisé dans la construction des phrases complexes, dans la mesure où il regroupe à lui seul les sens de tous les autres coordonnants (temps, conséquence, opposition, simultanéité, addition, cause...). Il est, de ce fait, d'un emploi extrêmement étendu et peut se traduire en français de diverses manières. Il en résulte que plusieurs subordonnées en français sont simplement coordonnées en arabe⁽⁴⁸⁾, ce qui explique l'interférence en 51.

Conclusion:

Les résultats rapportés dans le cadre du présent article s'inscrivent dans une étude plus large sur le traitement des langues et les pratiques langagières dans le cinéma allouachien. Menée dans une perspective comparative, notre description/analyse des interférences linguistiques, caractéristiques de l'interaction dans une situation où la langue de communication fait peu ou beaucoup défaut du fait d'horizons linguistiquement et culturellement différents des interlocuteurs, a montré que dans *Salut Cousin!*, les interférences linguistiques ne sont pas de simples accessoires verbaux. Ils constituent l'essence-même du comique et source du divertissement, ce qui a, sans doute, participé au succès du film. Même si le film ne représente pas la réalité des pratiques langagières des locuteurs algériens dans sa totalité, il a, toutefois, le mérite de mettre en scène l'un des phénomènes linguistiques qui caractérisent le parler bilingue algérien.

* Signes phonétiques utilisés dans notre transcription: [ō] (bon), [y] (rue), [e] (bée), [] (lève), [u] (trou), [, , ,] (phonèmes prononcés avec emphase), [H] (), [] (), [r] (*r* roulé), [] (/), [] (*along*).

Notes:

- 1- Kerbrat-Orecchioni, C. (1992), Les interactions verbales, T.2, éd., Armand Colin, Paris, p 41.
- 2- Defays, J-M. (1992), Pour une pragmatique du discours comique à propos d'Alphonse Allais, dans *Revue Romane* 2, Bind 27, p 250.
- 3- Ibid, p 252.
- 4- Morin, C. (2002), Pour une définition sémiotique du discours humoristique, dans *Protée*, 30 (3), p 94-95.
- 5- Biardzka, E. & Partyka, E. (2013), L'humour comme altérité communicationnelle : de la définition à la typologie, dans *Écho des Études Romanes*, 9 (1), p 43.
- 6- Weinreich, U. (1953), *Languages in contact: Problems and fending*, Preface by André Martinet. New York: Linguistic Circle of New York, p 7, cité par Van Overbecke, M. (1976), *Mécanismes de l'interférence linguistique*, éd., Fragua, Madrid, p 105.
- 7- Ibid.
- 8- Abboud, A. (2019), De la formation des formateurs en didactique du FLE, éd., Dar El Khaldounia, Alger; Ksentini, I. (2018), Problèmes d'interférences arabe/français dans les productions écrites d'élèves de secondaire, dans *Franciscola: Revue Indonésienne de la langue et la littérature françaises*, 3 (2). Pp114-121; Medane, H. (2015), L'interférence comme particularité du «français cassé» en Algérie, *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, pp 1-27.
- 9- Les consonnes emphatiques de l'arabe algérien procèdent de celles de l'arabe classique. Elles sont essentiellement : [S], [], [t], [r], [l], [b].
- 10- Caubet, D. (1993a), *L'arabe marocain: phonologie et morphosyntaxe*, T.1, éd., Peeters Louvain, Paris, p 3.
- 11- Marçais, Ph. (1977), *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, éd., Maisonneuve, Paris, p 5.
- 12- Mackey, W. F. (1976), *Bilinguisme et contact des langues*, éd., Klincksieck, Paris, p 403.
- 13- Saussure, F. (1995), *Cours de linguistique générale*, éd., Payot & Rivages, Paris, p 149.
- 14- Saussure, F. (2002), *Écrits de linguistique générale*, éd., Gallimard. P28.
- 15- Saussure, F., (1995), op. cit, p 159.
- 16- Saussure, F., (2002), op. cit, p 263.
- 17- Saussure, F., (1995), op. cit, p 162.

- 18- Weinreich, U. (1968), Unilinguisme et multilinguisme, dans André Martinet (dir), Lelangage, Collection de la Pléiade, Paris, p 664.
- 19- Guiraud, P. (1976), Les jeux de mots, Presses Universitaires de France, p 14.
- 20- (Sinaceur, Z. I. (dir), (1993), Dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain, vol. 5, p 1328-1329 éds, El Manahil, Rabat ; Beaussier, M. (1958), Dictionnaire pratique arabe-français, éds, La Maison Des Livres, Alger, pp 680-682.
- 21- Balordi, S. A. E. (2001), L'ambiguïté linguistique de certaines «perles» du facteur, dans Laurian, Anne-Marie et Szende, Thomas (éds), Les mots du rire: comment les traduire? Berne et New York : Peter Lang.
- 22- Dubois, J. et al. (1994), Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, éds, Larousse, p 255.
- 23- Kouloughli, D. E. (1994), Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui, éds, Pocket, Paris, p 249.
- 24- Caubet, D. (1993b), L'arabe marocain : syntaxe et catégories grammaticales, T.2, éds, Peeters Louvain, Paris, p 58.
- 25- «Dans tout le Maghreb, ra, sans doute impératif du verbe «voir», suivi des pronoms personnels, forme une série flexionnelle (qui se conjugue comme un verbe) marquant la constatation expresse de l'existence: «je suis, tu es, etc.», ou plus exactement «me voici, te voici présentement, etc.» (Marçais, Ph., 1977, p 194). « Ce verbe ra sert de présent au verbe kan «être», quand il désigne une qualité ou une situation temporaire: ra fi daru (il est dans sa maison) [...] ra mrid (il est malade) » (Cohen, M., 1912, p 252).
- 26- Caubet, D., (1993b), op. cit, p 20.
- 27- Blachère, R. & Gaudefroy-Demombines, M. (2004), Grammaire de l'arabe classique. Morphologie et syntaxe, éds, Maisonneuve & Larose, Paris, pp 330-334.
- 28- Vandeloise utilise le terme cible pour désigner l'entité localisée et le terme site pour désigner le point de repère par rapport auquel sa situation est fixée. Vandeloise, C., (1987), La préposition àet le principe d'anticipation, dans : Langue française, n°76. L'expression du mouvement, p 77.
- 29- Sinaceur, Z. I. (dir), (1993), Dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain, éds, El Manahil, Rabat, vol. 5, p 1319.
- 30- Cohen, M. (1924), Le système verbal sémitique et l'expression du temps, éds, Ernest Leroux, Paris, p 37.
- 31- Cohen, M., (1924), op. cit, p 191.
- 32- Ibid, p 13.
- 33- Ibid, p 244.
- 34- Weinrich, H. (1973), Le temps. Le récit et le commentaire, éds, du Seuil, Paris, p 17-18.
- 35- Ibid, p 20.
- 36- Cohen, M., (1924), op. cit, p 167.
- 37- Ibid, p 119.
- 38- Ibid, p 191.
- 39- Dubois et al. (1994), op. cit, p 56.
- 40- Riegel, M. & al. (2009), Grammaire méthodique du français, éds, Presse Universitaire de France, Paris, p 257.
- 41- Blachère, R. & Gaudefroy-Demombines, M, (2004), op. cit, p 417.
- 42- Ibid.
- 43- Garmadi, J. (1981), La sociolinguistique, Presses Universitaires de France, Paris, p 160.
- 44- Caubet, D., (1993b), op. cit, p 175.
- 45- Marçais, Ph., (1977), op. cit, p 232.
- 46- Ibid.
- 47- Blachère, R. & Gaudefroy-Demombines, M, (2004), op. cit, p 421.
- 48- Un fait observé par Marcel Cohen dans le parler arabe de la communauté juive d'Alger. Voir: Le parler arabe des Juifs d'Alger (1912), éds, Champion, Paris, p 368.
- Références bibliographiques:**
- 1-Abboud, A. (2019), De la formation des formateurs en didactique du FLE, éd. Dar El Khaldounia, Alger.
- 2-Balordi, S. A. E. (2001), L'ambiguïté linguistique de certaines «perles» du facteur, dans Laurian, Anne-Marie et Szende, Thomas (éds), Les mots du rire: comment les traduire? Berne et New York: Peter Lang, pp 339-359.
- 3-Beaussier, M. (1958), Dictionnaire pratique arabe-français, éd, La Maison Des Livres, Alger.

- 4-Biardzka, E. & Partyka, E. (2013), L'humour comme altérité communicationnelle : de la définition à la typologie, dans *Écho des Études Romanes*, 9 (1), pp 35-49.
- 5-Blachère, R. & Gaudefroy-Demombines, M. (2004), *Grammaire de l'arabe classique. Morphologie et syntaxe*, éd, Maisonneuve & Larose, Paris.
- 6-Caubet, D. (1993a), *L'arabe marocain: phonologie et morphosyntaxe*, T.1, éd, Peeters Louvain, Paris.
- 7-Caubet, D. (1993b), *L'arabe marocain: syntaxe et catégories grammaticales*, T.2, éd, Peeters Louvain, Paris.
- 8-Cohen, M. (1912), *Le parler arabe des juifs d'Alger*, éd, Champion, Paris.
- 9-Cohen, M. (1924), *Le système verbal sémitique et l'expression du temps*, éd, Ernest Leroux, Paris.
- 10-Dubois, J. et al. (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, éd, Larousse.
- 11-Defays, J-M. (1992), Pour une pragmatique du discours comique à propos d'Alphonse Allais, dans *Revue Romane* 2, Bind 27.
- 12-Garmadi, J. (1981), *La sociolinguistique*, Presses Universitaires de France, Paris.
- 13-Guiraud, P. (1976), *Les jeux de mots*, Presses Universitaires de France.
- 14-Kerbrat-Orecchioni, C. (1992), *Les interactions verbales*, T.2.éd, Armand Colin, Paris.
- 15-Kouloughli, D. E. (1994), *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, éd, Pocket, Paris.
- 16-Ksentini, I. (2018), Problèmes d'interférences arabe/français dans les productions écrites d'élèves de secondaire, dans *Francisola : Revue Indonésienne de la langue et la littérature françaises*, 3 (2). pp 114-121. doi: 10.17509/francisola.v3i2.15745.
- 17-Mackey, W. F. (1976), *Bilinguisme et contact des langues*, éd, Klincksieck, Paris.
- 18-Marçais, Ph. (1977), *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, éd, Maisonneuve, Paris.
- 19-Medane, H. (2015), L'interférence comme particularité du «français cassé» en Algérie, TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage, URL: <http://journals.openedition.org/tipa/1394>; DOI: <https://doi.org/10.4000/tipa.1394>.
- 20-Morin, C. (2002), Pour une définition sémiotique du discours humoristique, dans *Protée*, 30 (3), pp 91–98. <https://doi.org/10.7202/006872>.
- 21-Riegel, M. & al. (2009), *Grammaire méthodique du français*, éd, Presse Universitaire de France, Paris.
- 22-Saussure, F. (1995), *Cours de linguistique générale*, éd, Payot & Rivages, Paris.
- 23-Saussure, F. (2002), *Écrits de linguistique générale*, éd, Gallimard.
- 24-Sinaceur, Z. I. (dir), (1993), *Dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain*, vol. 5, éd, El Manahil, Rabat.
- 25-Vandeloise C., (1987), La préposition à et le principe d'anticipation, dans: *Langue française*, n°76. L'expression du mouvement, sous la direction de Claude Vandeloise. Pp. 77-111. DOI: <https://doi.org/10.3406/lfr.1987.4732> www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1987_num_76_1_4732
- 26-Van Overbecke, M. (1976), *Mécanismes de l'interférence linguistique*, éd, Fragua, Madrid.
- 27-Weinreich, U. (1953), *Languages in contact: Problems and fending*, Preface by André Martinet. New York : Linguistic Circle of New York.
- 28-Weinreich, U. (1968), Unilinguisme et multilinguisme, dans André Martinet (dir), *Le langage*, Collection de la Pléiade, Paris. Pp. 647-683.
- 29-Weinrich, H. (1973), *Le temps. Le récit et le commentaire*, éd, du Seuil, Paris.